

**Direction générale adjointe du
nouveau complexe hospitalier**
Bureau de projet NCH

Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 21 septembre 2021, de 18 h 30 à 19 h 30
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4

Membres présents :

M^{me} Claudette Arsenaault
M^{me} Geneviève Bernier
M. Alain Couillard
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Chantal Dugas

M. Jean-Thomas Grantham
M^{me} Christine Mimeault
M. André Ouellet
M^{me} Cindy Paquin
M^{me} Christine Perron
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste

Membres absents :

M^{me} Catherine Bergeron
M^{me} Amélie Caron
M. Jean-François Darche
M^{me} Renée Désormeaux
M. David Dionne
M^{me} Daphnée Duhamel-
Labrecque
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Chantal Godin
M^{me} Geneviève Hamelin
S^r Huguette Michaud
M. François Pellerin
M. Patrick Pépin
M^{me} Suzanne Verreault

Observatrice :

M^{me} Priscilla Gagnon

Invité :

La réunion débute à 18 h 30. Étant donné la situation de la COVID-19, la rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. M. Jean-Thomas Grantham préside la séance. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 15 juin 2021 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
5. Mise à jour sur la mobilité
6. Mise à jour concernant les œuvres d'art
7. Demandes des citoyens
8. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 15 JUIN 2021 ET SUIVIS

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 15 juin 2021 est adopté sans modifications.

SUIVI

Les points de suivi sont inclus dans l'ordre du jour de la réunion.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Robert Topping fait la présentation des travaux terminés et à venir et il en explique leur niveau d'avancement depuis le 15 juin 2021.

M. Topping débute sa présentation en mentionnant que pour le voisinage, en comparaison au début des travaux, les inconvénients ont grandement diminués. Les travaux extérieurs du Centre de recherche sont réalisés, à l'exception du revêtement aluminium de l'étage supérieur de même que l'installation des louves de ventilation. La réception avec réserve (RAR) de cette composante est prévue pour mars 2022.

L'installation des équipements de chauffage/refroidissement de la phase 2 (tours d'eau, refroidisseurs et chaudières) est terminée. Les travaux de raccordement sont en cours.

Pour la composante des Soins critiques, les travaux de bétonnage du secteur nord se poursuivent. L'achèvement des protocoles de transferts électriques est terminé, le tout s'est déroulé avec succès. La démolition de l'ancien bâtiment de la chaufferie commencera à l'automne 2021.

Les travaux pour la démolition de l'aile D s'accélèrent, on procédera à la démolition d'un tiers du bâtiment afin d'avoir l'espace nécessaire pour permettre l'excavation du secteur sud de la composante Soins critiques. Ces travaux commenceront en octobre 2021.

Il continue avec l'explication des travaux à venir. Un fort volume de camionnage est prévu sur l'avenue De Vitré, concernant les travaux expliqués précédemment. M. Topping informe qu'un grand achalandage de bétonnières est aussi attendu sur l'avenue De Vitré. Elles circuleront sur la rue pour entrer sur le chantier (entrée 6) et, après leur déchargement, elles ressortiront également par De Vitré (entrée 5) pour aller vers la station de lavage pour le nettoyage. La possibilité de l'installation d'une station de lavage à un autre endroit est en évaluation et en attente d'une confirmation. M^{me} Claudette Arsenault demande si les bétonnières remonteront De Vitré jusqu'à la 22^e Rue. Celles-ci circuleront uniquement vers le sud et M. Topping fera des vérifications en ce sens. M. André Ouellet suggère d'avoir un signaleur en place. M. Topping confirme que des signaleurs seront sur place pour diriger la circulation.

Il poursuit avec l'impact de la démolition au point vue des vibrations. Des sismographes seront été installés afin de contrôler les impacts tant pour les citoyens que pour les activités dans de l'hôpital, entre autres, dans les salles d'opération.

Il termine en montrant le plan du site à terme.

4. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M. Grantham présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Un *Info-travaux* a été distribué aux citoyens du quartier le 7 septembre dernier afin de les informer des travaux de démolition de l'Aile D.

M^{me} Cindy Paquin poursuit en présentant le suivi des 13 demandes externes reçues en grande majorité portant sur les travaux et la circulation du chantier (11). Des rappels ont été faits auprès des différents intervenants pour régler les problématiques. Les autres plaintes sont au sujet d'une odeur sucrée relevée par les citoyens près de la Maison Vilar. Après vérification, il s'agit de produits chimiques utilisés aux tours d'eau pour contrôler les bactéries, par ex. : la légionellose. Des démarches ont été faites auprès du fournisseur afin de trouver un produit moins odorant.

M. Ouellet mentionne une problématique concernant les camions des travailleurs qui circulent rapidement sur l'avenue De Vitré. M. Topping fera une intervention auprès des gérants de chantier pour rappeler aux travailleurs d'être soucieux du voisinage. Il demande à M^{me} Sonia Tremblay si une présence policière plus accrue pourrait être faite dans le secteur. M^{me} Tremblay adressera la demande aux autorités. M. Alain Couillard demande si les travaux de l'Aile D amèneront beaucoup de poussière. M. Topping lui répond que les travaux seront faits par une firme professionnelle, la même qui a fait la démolition du bâtiment de Partagec, et que celle-ci utilisera comme mesure d'atténuation l'arrosage requis pour rabattre la poussière. Un agent de prévention en santé et sécurité surveillera les travaux pour s'assurer que tout est conforme.

M^{me} Chantal Douville revient sur les moyens pour atténuer la problématique de la vitesse dans les quartiers voisins du chantier par installation d'indicateur de vitesse. M. Ouellet mentionne que ce tableau a déjà installé dans le quartier et que la vitesse est respectée le temps que le tableau est présent.

M. Grantham termine en présentant les images du projet NCH, prises par M^{me} Amélie Caron, servant à faire le rayonnement du chantier et invite M^{me} Christine Mimeault à les commenter.

5. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Grantham invite M^{me} Chantal Dugas à faire le point sur le dossier du réseau structurant de la Ville de Québec. M^{me} Dugas informe les membres qu'il y a peu de changement pour le moment. Il sera important de mesurer l'impact de la fin du transport des navettes les employés du stationnement temporaire sur l'utilisation du nouveau parcours instauré pour servir le NCH par les employés. M^{me} Douville poursuit en mentionnant aux membres qu'une nouvelle étude, par la firme Mobilité, sera faite afin de réévaluer la provenance des employés.

M. Martial Van Neste demande si une date est prévue pour la mise à niveau du stationnement de la 41^e Rue. M^{me} Douville lui répond qu'à part quelques équipements de stationnement récupérés par le CHU de Québec, Hydro-Québec a demandé à ce que les installations demeurent pour le futur acquéreur. M. Grantham rappelle qu'il s'agit d'un terrain appartenant à Hydro-Québec, que le CHU avait loué et le redonne selon les indications du propriétaire. M. Ouellet mentionne qu'il s'agissait à l'origine de zones vertes, atténuatrices d'îlots de chaleur. M. Van Neste l'invite à adresser ses commentaires au Comité verdissement du conseil de quartier.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M. Grantham fait le bilan de ce dossier. M^{me} Geneviève Dupuis lui a confirmé que le comité est toujours en attente d'une nouvelle date pour la prochaine rencontre pour le choix des œuvres d'art de la phase 2. M. Ouellet demande ce qu'il est arrivé à l'œuvre d'art « la dalle de béton courbée ». M. Topping lui répond que l'œuvre est présentement entreposée au bureau de projet NCH et il faudra lui trouver une autre place sur le site.

M. Ouellet revient sur le point du stationnement permanent (pavillon Notre-Dame), situé sur De Vitré, qui occasionne beaucoup de circulation. Des pressions avaient été faites en 2007 afin que l'entrée de ce stationnement soit fermée ou déplacée. M. Topping lui répond que cette entrée a toujours existé et qu'elle servait à l'origine d'entrée pour le stationnement situé à l'arrière du pavillon Notre-Dame. M. Grantham mentionne que la clientèle de ce stationnement a changé et qu'il ne s'agit plus que du personnel administratif, mais de tout le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et qu'il est utilisé à toute l'heure de la journée. M. Van Neste informe que des représentations seront faites par le conseil du quartier à la Ville de Québec afin que la sécurité dans le secteur soit accentuée. M^{me} Douville souligne que les employés sont satisfaits de la distribution des espaces de stationnement, leur permettant l'utilisation de ce stationnement. M. Grantham termine en mentionnant que des messages de sensibilisation seront faits auprès du personnel du CHU pour le respect des règlements en vigueur dans le quartier.

7. DEMANDES DES CITOYENS

M. Grantham rappelle que ce sont des demandes/plaintes ne concernant pas le projet NCH.

Une plainte a été reçue pour du bruit sur De Vitré provenant finalement des tours d'eau de l'édifice Loex (centre de recherche). Une firme a été mandatée pour faire l'expertise afin de corriger cette problématique.

Un promoteur, d'un projet hôtelier situé à l'angle de la 18^e Rue et De Vitré, s'est adressé au CHU afin de devenir un possible partenaire du CHU et des discussions sont en cours. Ce promoteur a été informé qu'une offre hôtelière est déjà en place sur le site même du projet NCH. M. Van Neste souligne que le comité de quartier a rencontré également le promoteur et qu'une demande de changement de zonage a été faite pour un autre projet avec l'Association des grands brûlés. Il mentionne qu'un partage des réflexions à ce sujet serait apprécié pour aider le conseil à se positionner sur ces demandes.

8. PROCHAINE RENCONTRE

M. Grantham souligne qu'il s'agissait de la dernière rencontre de M^{me} Geneviève Hamelin, conseillère à la Ville de Québec, malheureusement absente à la rencontre. Des remerciements lui seront adressés pour sa grande collaboration dans le projet. Après les prochaines élections, une invitation sera faite aux nouveaux élus pour se joindre au comité.

La prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 1er décembre 2021 à 18 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH et, étant donné la situation de la COVID-19, par l'application Microsoft Teams.